

Viticulture

Un fongicide nuisible à la vigne fait vivre l'enfer au Domaine du Paradis

La viticulture du canton n'est pas épargnée par le mal qui frappe le vignoble romand. Trois domaines au moins sont touchés

Eric Budry

Malgré la météo idéale pour la vigne cette année, certains viticulteurs genevois n'ont pas le moral. «On n'a jamais vu cela, c'est un gros coup sur la tête», déplore Roger Burgdorfer, patron du Domaine du Paradis. «Cela», ce sont les effets d'un traitement par un fongicide effectué l'année dernière: des feuilles qui s'étiolent, des fleurs qui se ratatinent et des grains qui grossissent très mal et de manière différente sur la même grappe.

Tout comme dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel ou en Allemagne (*notre édition de lundi*), les dégâts sont importants sur les parcelles genevoises traitées avec le produit que tout accuse: Moon Privilege, de l'entreprise Bayer. Les effets sont visibles, mais les spécialistes n'en comprennent pas encore exactement les raisons. Bayer Suisse a du reste communiqué, le 22 juin, qu'elle conseillait, «par mesure de précaution», de ne plus utiliser son produit dans le cadre de la viticulture. L'entreprise procède actuelle-



Des feuilles s'étiolent, des fleurs se ratatinent et des grains grossissent très mal et de manière différente sur la même grappe.

ment à des analyses sur des échantillons de vignes touchées.

Du jamais-vu

«En vingt-cinq ans de pratique, je n'ai jamais vu un phénomène de

ce genre», assure Olivier Viret, chef de la division de recherche à Agroscope Changins. Les analyses en cours ont cependant permis d'écarter l'hypothèse d'une contamination des emballages. «Le lien

avec le traitement par Moon Privilege en été 2014 est avéré, mais on ne comprend pas encore ce qui produit les dégâts, poursuit le spécialiste. Il y a peut-être une conjonction avec la météo froide et

pluvieuse de l'année dernière.» Selon Alexandre de Montmollin, l'œnologue cantonal, outre le Domaine du Paradis, seuls deux autres domaines lui ont annoncé des problèmes. Là en-

core, il est difficile de comprendre pourquoi aussi peu de parcelles sont touchées à Genève. Est-ce parce que le produit y est moins utilisé (il n'a été autorisé qu'en 2013 en Suisse)? Ou parce que les viticulteurs genevois travaillent avec une multitude de cépages? Pour en avoir le cœur net et cerner l'ampleur du problème, un questionnaire sera transmis aux vigneronns cette semaine. Une démarche identique a été entreprise dans le canton de Vaud.

Evolutif et incertain

Roger Burgdorfer, le patron du Domaine du Paradis, suit avec inquiétude depuis plus d'un mois l'évolution de la floraison sur ses parcelles, qui couvrent 44 hectares. «C'est compliqué et délicat explique-t-il. Toutes les parcelles ont subi des séquelles, mais on constate des réactions très différentes selon les cépages.»

Autant dire qu'il est extrêmement difficile aujourd'hui d'anticiper quelles seront les pertes pour les viticulteurs touchés. «On peut supposer une diminution des volumes, mais également une qualité altérée pour nos vins de haut de gamme, ajoute le viticulteur. Sans compter les dégâts en termes d'image auprès de nos clients.»

De toute évidence, en Suisse et dans les autres pays touchés, Bayer devra assumer ses responsabilités. «Les négociations seront compliquées, conclut Roger Burgdorfer. J'espère que l'on trouvera une solution simple.»

Bagarre mortelle dans le parc des Bastions: un témoin charge le suspect

L'homme, administrateur de sociétés, affirme que le prévenu a eu une volonté meurtrière à l'encontre de la victime

Un témoin de l'agression mortelle du 22 juin aux Bastions a été entendu hier dans les locaux de la police judiciaire. Selon nos renseignements, l'homme, administrateur de sociétés, estime que le prévenu a eu une volonté meurtrière à l'encontre de la victime.

Assis sur un banc au moment des faits, ce témoin dit avoir vu le suspect frapper un Africain avec une pierre. A plusieurs reprises. Pas sur la tête, mais sur la fesse, la victime ayant levé la jambe avant de recevoir le coup. Selon cet administrateur, ce n'est toutefois pas le coup de pierre qui aurait provoqué la mort.

A ce jour, sept autres témoins ont été auditionnés par la police après ce drame. Certains parlent d'une bagarre entre Africains noirs et Maghrébins. D'autres le contestent. La cause de l'altercation reste mystérieuse à ce jour. Quoi qu'il en soit, l'administrateur entendu hier se souvient de deux jeunes hommes athlétiques qui se couraient après. L'un d'eux serait même sorti du parc, avant de revenir, dit-il.

Le témoin raconte avoir déclaré à sa voisine de banc, durant l'agression, que cette affaire allait mal finir. Après les faits, il a demandé à sa secrétaire de rassembler tous les articles de presse écrits sur ce drame avant de venir témoigner à la police. Par civisme et pour se décharger d'un poids, aurait-il expliqué aux inspecteurs. Contacté hier soir, Me Manuel Bolivar, avocat du détenu,

de son côté, à affirmer que son client collabore avec la justice dans cette enquête: «Il a été très choqué par ce drame et ressent beaucoup de tristesse pour la victime et sa famille.» Et le pénaliste de conclure: «On attend les résultats des investigations. Mais selon les informations portées à ma connaissance, aucune lésion traumatique pouvant être à l'origine de la mort n'aurait été constatée. Je ne souhaite pas faire plus de commentaires.»

Le procureur Marco Rossier attend notamment un rapport toxicologique fait sur la victime, née en 1980. Une analyse effectuée indépendamment de l'autopsie, afin de savoir si la victime était sous l'influence de substances telles que l'alcool. Né en 1989, le détenu, poursuivi pour meurtre, conteste les faits reprochés.

Fedele Mendicino

Gare de Zimeysa

1,6

C'est le coût, en million de francs, de la modernisation de la gare de Zimeysa sur la ligne Genève - La Plaine, indiquent les CFF. Les travaux débutent aujourd'hui et dureront jusqu'en novembre. L'horaire restera inchangé. Les accès aux quais seront améliorés et une nouvelle zone d'accueil sera aménagée sur le quai 1. L'abri pour les voyageurs et le mobilier sera remplacé. **S.D.**

Eglise catholique



L'évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Pierre Farine, a dû démissionner fin mai car il avait atteint l'âge de la retraite, soit 75 ans. Sa démission a été acceptée par le pape François hier. Il sera désormais l'administrateur du vicariat épiscopal pour Genève durant un an. **A.T.**

Tourisme

Le CAR bleu est de retour à la rue du Mont-Blanc

L'association CAR bleu, «point d'information alternatif», est de retour à la rue du Mont-Blanc, sous la gare, depuis le 15 juin. Le bus offrant «des tuyaux utiles pour des séjours pas trop cher à Genève» ne s'est pas totalement remis de la perte d'une subvention cantonale. Il espère 10 000 à 15 000 fr. de dons pour pouvoir rester ouvert aux touristes jusqu'au 6 septembre. **L.G.**

PUBLICITÉ

THE ALL-NEW VOLVO XC90

A L'ESSAI CHEZ AUTOBRITT

AUTOBRITT

> AUTOBRITT AUTOMOBILES SA RUE VIGUET 1 | ACACIAS 022 308 57 00
> AUTOBRITT GRAND-PRÉ SA RUE GRAND-PRÉ 2 | SERVETTE 022 919 05 00